

# courrier Sud



Le journal du syndicat Sud Education 02

Bulletin Trimestriel n°51

N° CPPAP :0513 S05308  
Prix:0.04 euros  
(ça vaut pas plus)

Comité de rédaction  
Sylvia Agati  
Marie Ehanno  
Eric Dosière

Directeur de Publication  
Eric Ponticourt

Dispensé de timbrage Centre de tri de Laon

Journal  
imprimé  
par nos  
soins

15 décembre  
2012

P

PRESSE  
DISTRIBUÉE PAR  
LA POSTE

Union  
syndicale  
**Solidaires**

Sud Education Aisne - 2 rue Sainte-Catherine - 02100 Saint-Quentin • 06 70 67 39 64 • contact@sudeduc02.org - www.sudeduc02.org  
Courrier Sud est destiné à tous les personnels de votre établissement : merci de faire circuler

- **Edito.** Page 1
- **Souffrance au travail, on en parle.** Page 2
- **De l'aide et des solutions avec SUD éducation.** Page 3
- **L'outil pour nous rejoindre.** page 4



## IMPATIENCE.

Nous ne nous faisons guère d'illusions après l'élection présidentielle.

Pourtant pour l'Éducation Nationale, on nous promettait une rentrée « n+2 » ( année scolaire 2014-2015) des plus fastes...Le temps de recruter, de former.

Les derniers atermoiements du Président Hollande devant l'assemblée des Maires de France ne présagent rien de bon. Laisser l'opportunité aux maires d'appliquer la loi sur les rythmes scolaires sur 2 ans ne trompe personne...

**Monsieur le Président vous avez reculé sur ce point.**

Voyons vos positions sur le recrutement et la formation suite aux concertations sur « la refondation de l'école ».

Pour cette rentrée, vous n'avez pas choisi de supprimer la masterisation de l'ère Sarkozy, aussi une partie du recrutement se fera comme les années précédentes : des collègues seront jetés directement dans le grand bain, à temps plein et sans réelle formation, avec les conséquences dramatiques que l'on connaît tous.

Néanmoins vous ré-introduisez le concours d'admissibilité en Master 1 et l'admission en fin de Master 2, année durant laquelle les stagiaires seront payés en échange d'un mi-temps...On est loin de l'ère IUFM avec 4 à 6 heures de prise en charge hebdomadaire pour les stagiaires du second degré.

**Recruter, oui mais combien réellement ?**

En termes de créations d'emploi, si on déduit les remplacements des départs à la retraite, en créations réelles de postes pour 2012/2013, cela ne fait que 8781 postes budgétaires, soit 10% des 80000 postes supprimés ces dernières années.

**Recruter, oui mais pour quel métier ? Quel salaire ?**

Quant aux salaires, carrières, métiers, la discussion est reportée à plus tard.

Pour le reste des propositions gouvernementales (rythmes scolaires, RASED, vie scolaire, etc.) nous vous invitons à éplucher le document « refondation où en sommes-nous ? » sur notre site Internet :

<http://www.sudeducation.org/Refondation-de-l-ecole-ou-en.html>

**Dites, Monsieur le Président, le changement c'est maintenu ?**

# Souffrance au travail : on en parle ?

Ce n'est pas bien de dire que l'on souffre dans l'Éducation Nationale. Les « fainéants-de-profs-toujours-en-vacances-qui foutent-rien » ne peuvent décemment pas se plaindre de leurs conditions de travail, surtout pas en ce temps de « crise » où avoir un travail, c'est déjà en soi une chance inouïe...

Pourtant, si on prend le temps de parler avec les personnels de l'Éducation Nationale<sup>1</sup>, voici ce qu'on découvre :

Des collègues qui souffrent de TMS<sup>2</sup> à cause d'un mobilier pas ou peu adapté. Des collègues qui sont harcelés par leur hiérarchie, agressés par les parents et/ou l'incivilité des élèves. Des collègues qui ne supportent plus les relations difficiles au sein de leur établissement. Des collègues qui souffrent d'épuisement physique ou mental parce qu'ils ne comprennent plus leur métier, les ordres contradictoires qu'ils reçoivent, les réformes aberrantes qui ne vont jamais dans le bon sens. Des collègues contraints de faire des kilomètres chaque jour pour rejoindre les deux ou trois établissements dans lesquels ils font des compléments de service. Des collègues qui se sentent isolés et culpabilisés quand ils vont mal à cause de leur travail... Des collègues qui tentent de mettre fin à leur vie, et qui souvent y parviennent.<sup>3</sup>



Le système permet cela et même l'encourage, en précarisant les parcours professionnels, en introduisant de plus en plus de vacataires, de contractuels, de compléments de service, en supprimant les formations, en multipliant les réformes contradictoires, incompréhensibles, absurdes : les agents perdent leurs repères, n'arrivent plus à donner du sens à leur travail, ils sont fragilisés, isolés et de moins en moins au courant de leurs droits. Ils ont souvent honte de se sentir mal, se taisent, cachent leur état. Ce n'est pas un hasard, et cyniquement, cela permet de faire des économies....

Officiellement, il n'y a pas d'accident du travail ou de maladies professionnelles dans l'Éducation Nationale. De ce fait, aucune étude, aucune prévention n'est mise en place.



La médecine du travail n'existe pas pour les profs. Dans les rectorats nous pouvons faire appel à des médecins-conseil mais ils sont en sous-effectif chronique.

## **Le ministère s'en fout puisque les profs ne réclament pas l'application de leurs droits.**

1. Ce qui fut fait le 30 novembre dernier lors d'un stage de formation sur la souffrance au travail organisé par sud éducation 02 dans l'Aisne
2. TMS : Troubles musculo-squelettiques
3. Une étude conduite par l'Inserm, en 2002, évoque un taux de 39 cas de suicide pour 100 000 professeurs, (contre 16,2 pour 100 000 habitants en moyenne dans les autres professions) soit plus de 10 000 personnes qui se donnent la mort par an dans notre beau pays. Deux fois plus que le nombre de morts sur la route, maintes fois « cause nationale »...

# REAGIR !

# LUTTER POUR VOS DROITS

**Le syndicat Sud éducation 02** organise depuis la rentrée des heures d'information mensuelle dans les établissements du département. A cette occasion nous rencontrons de nombreux collègues qui sont dans des situations clairement en contradiction avec les textes de loi. Nous les aidons en les informant et parfois en intervenant auprès des supérieurs hiérarchiques pour obtenir que leurs droits soient respectés. **N'hésitez pas à nous contacter si vous souhaitez que nous intervenions dans vos établissements ou si vous avez besoin d'aide ou d'information.**



## ADAPTATION DU POSTE DE TRAVAIL

Mme X\*\*\* est envoyée faire un remplacement qui doit durer tout l'hiver à plus d'une heure de route de chez elle alors qu'elle a des problèmes de santé reconnus par l'administration l'empêchant entre autre de rouler la nuit... **Sud éducation 02** a fourni à la collègue le décret lui permettant de convaincre sa DPE. Le remplacement n'a pas eu lieu



## Problèmes locaux...Et les solutions de SUD éducation 02

### CONDITIONS DE TRAVAIL DES TZR

M. T\*\*\*, TZR, se retrouve cette année en complément de service sur trois établissements dans trois communes différentes.

**Sud éducation 02** a contacté l'IA de l'Aisne afin de lui rappeler que cela était illégal. En effet, s'il est possible de travailler sur plusieurs établissements, la loi (article 3 du Décret n°50-581 du 25 mai 1950) prévoit que cela ne peut se faire que **sur des établissements de la même commune.**

### DROITS DES AED

Mme Z\*\*\*, AED dans un collège de l'Aisne, nous explique que son chef lui impose de prendre sa pause méridienne en mangeant avec les élèves à la cantine.

**Sud éducation 02** lui donne les références des textes de loi qui indiquent que la pause des AED (20 minutes) est une **pause**, c'est à dire un moment pendant lequel ils n'ont pas à travailler. (c'est le décret 2000-815 sur les horaires de travail.). Elle a pu exiger de prendre sa pause de 20 minutes pour manger en dehors du réfectoire et de la présence des élèves.

### L'album de la duchesse

*(La rubrique des verbes en joie.)*

Les adhérents de Sud ne veulent pas lutter sagement, ils savent que pour parvenir au but, il faut beaucoup de courage. Ils pensent que les congrès, c'est pas bon pour la base. Ils ont la tête habitée et sont saisis de livides pensées. Leur mine inspire de la pitié.

Mondebourg voudrait mettre la Chine au pas.

La maîtresse a joué avec les livres.